

Projet pédagogique de la micro crèche « A petits pas »

« Accueillir un enfant, c'est créer pour lui un environnement où il va pouvoir vivre en toute sécurité et trouver ce dont il a besoin au moment où il en a besoin. C'est lui permettre de grandir.»

«Pour grandir, un enfant a besoin de repères et de liens dans les différentes expériences qu'il est amené à faire et les différents moments qu'il vit. Ainsi, un espace d'accueil de qualité suppose :

- des repères de lieu et d'aménagement de l'espace,
- des repères de temps,
- des repères de personnes.

Les repères n'excluent pas les changements. Au contraire, c'est parce qu'il y a un cadre cognitif et affectif sur lequel il peut s'appuyer, auquel il peut se référer et qui le contient, que l'enfant peut investir la nouveauté, découvrir et apprendre le monde qui l'entoure. Les repères assurent à l'enfant permanence, régularité et stabilité. » (Martine JARDINE, maître de conférence – Bordeaux II)

1) La direction

Didier Montanari : assurera la gérance de l'établissement ainsi que l'entretien, l'accueil des futures familles, la gestion des stocks...

Il sera formé à la petite enfance au terme de 24 mois de stage en structures d'accueil locales.

Cécile Montanari médecin généraliste à la Cluse et Mijoux, déjà médecin référent de la halte-garderie des Fourgs sera la référente technique de la crèche.

2) L'équipe de professionnels encadrants

Avec un personnel diplômé d'état de la petite enfance et ayant au minimum 2 ans d'expérience, nous souhaitons apporter à votre enfant tout l'environnement sécuritaire et nécessaire à son développement et son épanouissement

Ainsi pourront se mélanger éducateurs (trices) de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, infirmières, et Cap petite enfance dans le but de travailler ensemble au dynamisme de la structure, chacun avec son champ de compétence.

L'intégrité et la transparence sont des notions indispensables pour permettre d'instaurer une relation de confiance entre les parents et les professionnels.

Le but de cette structure est de pouvoir donner aux parents une confiance totale en notre personnel en lui confiant la garde de ce qu'ils ont de plus cher, leurs enfants.

3) Le fonctionnement

La micro crèche s'adresse aux enfants de 10 semaines à 6 ans.

Les enfants doivent être encadrés à tout moment par au moins 2 professionnels (1 personne pour 3 enfants et 2 personnes à partir de 4 enfants). La capacité maximale d'accueil simultanée est de 10 enfants.

Cependant et légalement, une onzième place peut être allouée certains jours de la semaine si besoin urgent.

La micro crèche sera ouverte de 6h00 à 19h00 avec possibilité selon la demande de rester jusqu'à 20 h et d'ouvrir certains jours fériés ou weekend.

La force de cette amplitude horaire permet aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle et leur permet d'avoir un peu de temps libre pour « souffler ».

4) Les locaux et la situation de la micro crèche

La micro crèche sera un bâtiment neuf construit au sein d'un lotissement sur la commune de Montperreux. Elle se situera au rez de chaussée du bâtiment. Aucun aménagement à l'étage n'est prévu à ce jour.

L'accès à ce lotissement se termine en voie sans issue. Il y a donc peu de circulation en dehors des riverains.

Il y aura 3 places de parkings pour les visiteurs avec en plus une place pour personnes à mobilité réduite. Ces places ne seront pas occupées par le personnel car un sous-sol permettant de s'y garer leur sera réservé.

Les locaux occuperont 122m² regroupant :

- Un grand hall d'entrée avec vestiaire pour les enfants,
- Une buanderie,
- Un vestiaire salle de repos et des sanitaires pour le personnel,
- Le bureau de la direction,
- Une grande pièce à vivre servant de salle d'activités pour les enfants,
- Une cuisine pouvant être fermée,

- Deux dortoirs (un pour les petits et un pour les plus grands),
- Un endroit de linge et des toilettes pour les enfants
- Un local de rangement et de stockage.

Au sein de la pièce de vie plusieurs zones d'activité seront établies : le coin repas, le coin des bébés, le coin calme lecture bibliothèque et les aires de jeux et activités manuelles.

Cette construction nous permettra d'aménager une zone extérieure sécurisée et fermée avec des aires de jeux, un avant couvert permettant des zones d'ombrages mais aussi de protection contre la pluie ainsi qu'un potager avec plantation d'arbres fruitiers et arbustes. Cet extérieur se situera le plus à distance de la rue qui conduit à la crèche. La salle d'activité donnera une visibilité directe sur l'espace extérieur dévolu aux enfants

5) Accueil individuel dans une structure collective à taille humaine

Le premier accueil est fondamental ! La taille de notre structure permettra une transition toute en douceur entre le cocon familial et le début de la vie en collectivité. Cela restera centré sur l'enfant et ses besoins propres afin de permettre une continuité de l'environnement familial au sein de l'établissement.

Nos objectifs sont d'offrir à chaque enfant un accueil le plus individualisé possible compte tenu des contraintes inhérentes à la vie en collectivité, leur permettre de s'initier à la vie de groupe, et à terme anticiper leur scolarisation Il faut permettre d'assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité en l'absence des parents sans pour autant se substituer à eux. Cet accueil doit contribuer à l'épanouissement de l'enfant et le préparer au mieux à sa future vie d'adulte.

Nous tâcherons de trouver un support permettant de transmettre les habitudes de chaque enfant afin de les poursuivre autant que faire se peut au sein de notre micro crèche

Enfin cet accueil est fait pour dédramatiser l'idée de la séparation et rassurer les parents. Il passera par la visite des locaux et la présentation du personnel encadrant

Une période d'adaptation est nécessaire pour que cette séparation se passe en douceur. Elle doit être progressive, d'abord accompagnée du parent, puis seul, sur un temps de plus en plus long.

Un dialogue au quotidien avec les parents permettra de connaître les grandes lignes de la journée

Si besoin doudou et sucettes ok mais seront enlevés a certains moments de la journée

6) Les soins

Ils sont une réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant.

A) Les repas, la cuisine

Les repas seront élaborés afin de respecter les besoins nutritionnels de l'enfant. La texture du repas est adaptée aux âges des enfants. Ils seront fournis par un établissement spécialisé. Les enfants ne sont pas forcés à manger mais invités à goûter.

Le coin cuisine servira principalement à réchauffer les repas livrés quotidiennement. Il sera également équipé de chauffeuses biberons. Un moyen de transmission des habitudes alimentaires ou intolérances de chaque enfant sera affiché.

Le repas répond à différents besoins:

- A un besoin physique qui est celui de manger et de boire sainement
- Au besoin d'apprentissage des différents goûts et saveurs
- Au plaisir de manger
- Au besoin de découvrir d'autres sens comme l'odorat, le toucher et le plaisir des yeux
- Au besoin d'échanger et de vivre en convivialité
- Au besoin d'apprendre et appliquer les règles de vie (merci, s'il te plaît...)

La prise de conscience que le temps du repas est également un moment privilégié où l'enfant peut développer son autonomie et apprendre à manger seul.

Le temps de repas des plus petits se fera à la demande et de manière plus individuelle. Les parents fourniront les tétines, biberons et laits habituels de l'enfant. C'est un instant de câlin et de maternage dont ils ont encore besoin.

B) Le sommeil

C'est un temps très important de la vie de l'enfant qui permet d'intégrer ce que l'enfant a fait pendant ses temps d'éveil et dormir c'est grandir ! Il faut respecter les rythmes physiologiques de l'enfant.

« Un enfant qui dort bien et suffisamment longtemps est plus qu'un autre en position de réaliser ses compétences et d'assurer ses constructions » Professeur Hubert MONTAGNER

Les temps de repos pourront être le matin ou l'après-midi selon les besoins de l'enfant.

Les rituels avant l'endormissement seront transmis dans le recueil des habitudes afin d'être réalisés autant que possible.

Les salles de repos seront composées de lits à barreaux pour les petits ainsi que de couchettes empilables pour les plus grands. La salle de repos des plus grands pourra éventuellement servir de salle d'activité si aucun enfant n'a besoin de s'y reposer. Chaque enfant aura un lit et un matelas conformes aux normes de sécurité.

Les plus petits seront couchés en body et en gigoteuse pour limiter les risques de mort subite du nourrisson, les plus grands auront un drap et une couverture.

C) Le change et l'acquisition de la propreté

La zone de linge et de toilettes est comprise de manière semi isolée dans la pièce de vie. Elle permettra aux professionnels de garder un œil permanent sur la zone d'activités.

Il y aura un lavabo à hauteur d'adulte ainsi qu'un lavabo à la hauteur de l'enfant, 2 toilettes pour enfants et deux plans de linge

La crèche fournira les produits de linge ainsi que les couches.

L'acquisition de la propreté sera un des axes de développement de l'enfant que nous tâcherons de favoriser au maximum tout en respectant son rythme. Le change est un moment important de communication (verbalisation des gestes par exemple). C'est aussi un moment d'échange individualisé privilégié, de bien-être, de plaisir qui permet à l'enfant de découvrir son corps. Les changes doivent être effectués dans un grand respect du corps de l'enfant et aussi souvent que nécessaire, en veillant au bon état de la peau de l'enfant et en y apportant les soins nécessaires. Les protocoles de changes avec topiques particuliers seront transmis sur tableau de transmission pour chaque enfant au sein de cet espace.

Dans notre société, l'acquisition de la propreté est une étape importante du développement social et corporel du jeune enfant. En effet, cette acquisition participe au grandissement par une meilleure perception et maîtrise de soi, par moins de dépendance physique et psychologique face aux adultes. L'apprentissage de la propreté est le projet de l'enfant et non celui de l'adulte. L'acquisition de la propreté doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters), et psychologique (l'enfant doit être prêt) et ne pas être perçue comme une contrainte. Chaque enfant est différent et ne réagit pas de la même façon face à ce nouvel apprentissage. Il est important de respecter le rythme de chacun. Le rôle de l'adulte est d'apporter du soutien et un accompagnement par l'encouragement.

7) Le développement

Le vécu dans les structures de garde collective doit concourir au développement harmonieux de l'enfant, tant sur le plan sensoriel et moteur, qu'affectif et intellectuel.

Un des axes sera de favoriser l'expression corporelle et verbale des enfants par les jeux, la lecture, les chants...

A) Le développement affectif et social.

En continuum direct avec ce qu'il est dans sa famille, l'enfant pourra au sein de la structure tisser des liens sociaux et affectifs avec d'autres enfants et adultes.

Ce développement passe par un respect de l'enfant, de son corps et de sa personne, une manière de lui parler à hauteur afin qu'il se sente considéré. Valoriser l'enfant, ne pas le mettre en situation

d'échec, savoir comprendre ses besoins mêmes implicites afin qu'il se sente bien aidera à l'épanouir socialement.

B) Le développement Cognitif

L'enfant évolue intellectuellement au quotidien à travers le développement de la pensée, du langage, de la mémoire.

Tout ceci passe principalement par les jeux, éléments fondamentaux de la structuration de l'enfant (jeux d'imitation, de reproduction, de créativité, de logique..). Il y aura des jeux libres ou chaque enfant ira au gré de ses envies et des temps d'activités dirigées avec l'apprentissage des consignes.

Le développement cognitif se transmet également par la lecture (temps de lecture au coin calme bibliothèque) par les échanges verbaux entre adultes et enfants mais aussi entre les enfants.

Pour les tous petits, le temps maternage reste un temps important pour rassurer, et aider à l'éveil de l'enfant.

Selon les périodes de l'année, des thèmes d'apprentissage seront développés à travers les jeux, les créations manuelles...

C) le développement psycho moteur :

L'enfant perçoit le monde extérieur à travers son corps développement des sens de l'enfant. Une base de travail selon la méthode de développement Montessori

Le matériel montessorien est conçu pour donner à l'enfant la possibilité de découvrir des notions abstraites de façon sensorielle et concrète. Son utilisation passe par la manipulation et le travail autonome. L'esthétique joue aussi un rôle. Les couleurs, l'aspect attirant et la variété des objets, des fiches, des formes, sont destinés à captiver l'attention et constituent souvent le « point d'intérêt » de l'enfant, ce qui le motive dans l'activité. Selon Maria Montessori, il est en effet illusoire de croire que le point d'intérêt de l'enfant puisse être le même que celui de l'adulte.

Il ne faut pas chercher à brûler les étapes. Le temps passé par les tout-jeunes enfants sur des activités comme plier, verser, juxtaposer, porter, etc. qui paraissent aller de soi et sont de ce fait parfois négligées, est mis à profit par l'enfant pour apprendre à coordonner ses mouvements, associer son regard et son geste, se concentrer, s'organiser dans son travail. Ensuite, les apprentissages scolaires (calcul, langage, etc.) se feront de façon plus naturelle et facile

8) Les règles de vie en collectivité

C'est pendant la petite enfance que se fixent certaines bases éducatives. La Micro crèche doit donc faciliter cet apprentissage à travers les marques de politesse, de ponctualité.

Il faut apprendre à se placer dans un groupe, à respecter les temps de parole de chacun, apprendre à partager et à prêter. Autant de démarches qui faciliteront la scolarisation et la vie d'adulte.

9) La préparation à la scolarisation

En lien avec l'école de Montperreux et l'aide de sa directrice, nous envisagerons pour les enfants tout proches de leur première rentrée des classes, d'organiser une visite en groupe de la maternelle. Ce projet a été mis sur papier il y a plusieurs mois mais pas encore appliqué faute de structure collective environnantes. Par cet intermédiaire, nous espérons favoriser le début de la scolarisation des petites sections.

10) Les liens intergénérationnels

Qu'y a-t-il de plus attendrissant qu'un enfant ? Et qui est plus attendri devant un enfant qu'une personne âgée ? Ce lien unique, nous tenterons de le personnaliser en faisant intervenir au sein de la crèche des personnes du club du troisième âge du village. Divulguer des talents de jardinier, raconter des histoires, apprendre à jouer aux cartes ensemble ou encore jouer de l'accordéon, ça se transmet et nous comptons sur nos seniors pour cela !

11) L'enfant en situation de handicap

Il pourra être accueilli dans notre micro crèche avec la réalisation d'un protocole d'accueil individualisé fait par le médecin. L'équipe encadrante sera éduquée sur la pathologie de l'enfant de manière à le comprendre, à anticiper certaines situations à risques ou stressantes pour lui.

Le but étant que chacun ait la chance de s'épanouir ensemble dans une vie collective.

La place du médecin référent et référent technique prendra toute sa place.